Transferts de technologies : la grande mue des pesticides

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1982)**

Heft 662

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1013318

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES

La grande mue des pesticides

L'exportation et l'utilisation massives de pesticides nocifs pour l'homme et pour l'environnement dans les pays du tiers monde, c'est aussi l'illustration de l'inadaptation de certaines technologies produites dans les pays industrialisés et qui ne correspondent pas au niveau de développement des pays «bénéficiaires»: il y a là à la fois danger par manque de maîtrise technique des personnes qui devraient utiliser les produits (d'où l'envoi de spécialistes étrangers, dont les critères d'appréciation ne correspondent pas forcément avec ceux des producteurs locaux), et danger par distorsion des conditions de production — sacrifices des petites cultures au profit de grandes étendues plus faciles à traiter.

Les bilans menés à bien à l'occasion du dixième anniversaire de la Conférence de Stockholm sur l'environnement[1] *ont pourtant laissé entrevoir la perspective de progrès réels dans ce domaine et particulièrement la mise au point de pesticides moins nocifs pour l'environnement, tant à des fins agricoles que médicales.*

Le principe d'action de ces nouveaux pesticides, dont l'action n'est pas encore totalement domestiquée, sur le plan notamment de l'accoutumance: il n'est plus question de substances chimiques qui empoisonnent les insectes et les parasites (et parfois les utilisateurs!); entrent en lice des agents microbiologiques, bactéries ou virus, qui attaquent ces parasites à la manière des microbes qui provoquent des maladies chez les êtres humains: application du principe bien connu selon lequel on combat les insectes nuisibles de l'agriculture et des forêts en faisant appel à leurs ennemis naturels.
Voyez par exemple un groupe de parasites, dont l'utilisation est à l'étude dans la lutte biologique, celui des mermithides, minuscules vers de la famille des nématodes. Une espèce de ces vers (Romanomermis) *est connue pour tuer jusqu'à 20% de certaines larves de moustiques dans des conditions naturelles: les œufs donnent naissance à des «préparasites» qui envahissent les larves de moustiques, les tuent et achèvent indépendamment leur cycle de vie. Un pesticide à base de mermithides pourrait être mis au point pour traiter le cas de moustiques se reproduisant dans des espaces confinés comme les vieilles boîtes de conserve ou des bidons d'huile. Pas de problème à la distribution: le produit peut être répandu sous forme de spray ou de poussière, de la même manière que les produits chimiques, mais sans les effets néfastes pour l'environnement.*
Voyez aussi les champignons parasites qui fournissent la base d'une autre série de pesticides agissant sur le principe de la lutte biologique (ils seraient utilisés, déjà, à grande échelle en Chine où, paraît-il, plus de 20 000 spécialistes auraient été formés à leur utilisation au niveau communal). Les jardiniers et les horticulteurs connaissent bien les parasites que sont les moucherons blancs et les aphides (moucherons verts); on leur oppose un champignon appelé Verticillum lecanii; *une de ses souches est très efficace contre le moucheron blanc et persiste pendant la durée d'une récolte, une autre est très efficace contre les aphides.*

[1] Thème suivi régulièrement par le «Forum du développement», et notamment dans son numéro de novembre 1982 (Nations Unies, 1211 Genève 10).

VERS DES INDUSTRIES LOCALES

Deux grandes directions dans la mise au point de la lutte microbiologique, avec à la clef l'élimination des retombées dangereuses des pratiques actuelles, tant sur le plan social (inadaptation aux structures de production indigènes) que sur celui de la santé (menaces pour les consommateurs et les utilisateurs):
— la recherche fondamentale permettra d'affiner les techniques; on projette par exemple d'incorporer la partie pesticide active de bactéries dans les tissus de la plante qu'on veut protéger, produisant une sorte de pesticide «systématique» empoisonnant tout insecte se nourrissant de la plante;
— la création de petites industries locales permettra de produire en toute sécurité, et à des prix beaucoup plus bas, des agents de pesticides, tels que des nématodes par exemple, dans les pays en voie de développement; première étape: la formation d'une main-d'œuvre qualifiée qui puisse garantir des normes de «pureté» tout au long de la production, condition «sine qua non» de l'efficacité de la lutte; des experts occidentaux et l'OMS ont élaboré des tests de sécurité et de contrôle de qualité relativement peu coûteux, c'est-à-dire à la portée financière d'utilisateurs dans les pays qui en ont le plus besoin.

EN BREF

50 km/h. dans les localités: en Suisse, le Conseil fédéral vient de prolonger les essais dans certaines localités jusqu'à fin 1983. Aux Pays-Bas, le gouvernement s'apprête à tester, dans certaines artères à l'intérieur des localités, une limitation de vitesse à 30 km/h.

* * *

Tandis que le synode de l'Eglise vaudoise s'illustrait comme on sait dans l'affaire du pasteur-député Pellaton, le synode de l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville faisait entendre un autre son de cloche: dans sa réunion de la fin de la semaine dernière, il avait à trancher du cas du nouveau président du conseil de paroisse Theophil Schubert, critiqué (par le professeur de théologie Georg Fuchs) pour avoir mis à disposition des socialistes la cathédrale de Bâle à l'occasion de la célébration du Congrès de la paix, tenu dans cet édifice religieux il y a septante ans; dilemme bien connu: l'Eglise doit-elle rester à l'écart de la vie politique? Réponse, en substance: ne dramatisons pas: la lutte des classes n'est plus ce qu'elle était et la cause de la paix trop sérieuse pour ne pas prendre parti; Theophil Schubert a eu raison de s'engager.